


Horizons Solidaires appuie et coordonne le développement des dispositifs JSI et VVSI en Normandie


CONTACTS

 Caen : 8 rue Germaine Tillion, 14000 CAEN
Rouen : 9 Rue Georges Braque, 76000 ROUEN

 Du lundi au vendredi de 9h à 17h

 contact@horizons-solidaires.org

 a.leclerc@horizons-solidaires.org

 09.71.40.18.42

Programmes d'actions d'intérêt collectif financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et portés par le Fonjep.

<https://www.fonjep.org/solidarite-internationale/projets-de-jeunes-jsi-et-vvsi>



FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



DISPOSITIFS JSI ET VVSI

Vous êtes jeunes et avez envie de participer à un projet de solidarité internationale en France ou à l'étranger ?

CHIFFRES CLES (2022)

- 887 JEUNES
- 116 PROJETS
- 25 PAYS

[pour plus d'informations :](#)

 www.horizons-solidaires.org

Qu'est ce que c'est ?

Le dispositif "Jeunesse et Solidarité Internationale" (JSI) et le dispositif "Ville, Vie, Vacances et Solidarité Internationale (VVVSI) sont des programmes visant à favoriser la rencontre interculturelle entre les jeunes normands et les jeunes d'un pays partenaire. Ces échanges s'articulent autour de projets communs de solidarité internationale, en Normandie et dans le monde entier.

La Solidarité Internationale

"La solidarité c'est partager, se connaître, s'accepter, se respecter mutuellement, mais c'est surtout partager des idéaux et des projets et échanger dans la réciprocité..."

La solidarité "internationale" [...], s'applique à ceux qui sont au-delà de "chez nous", au-delà de nos frontières. C'est un partage de peuple à peuple, de société à société."

Ritimo, 2009



1 Quels types de projets ?

Les projets de **solidarité internationale** à caractères sociaux, culturels, d'éducation et de sensibilisation, sportifs, de santé, environnementaux.

2 Pour qui ?

Des groupes de 4 à 16 jeunes de 15 à 25 ans accueillis ou accueillant un groupe de jeunes du pays partenaire.

3 Comment ?

Les deux groupes de jeunes doivent élaborer un projet commun, accompagnés par une association française, elle-même accompagnée par une structure marraine habilitée.

⚠ Projets inéligibles

Collecte et don ; convoi de véhicules ; projets directement présentés par des pays partenaires ; projets dispersés ; enseignement du français ; stages diplômants ; voyage de découverte ou tourisme solidaire.

COMMENT CANDIDATER ?

- Rendez-vous sur les sites du Fonjep et d'Horizons Solidaires pour consulter le guide afin de bien préparer votre dossier.
- Contacter Horizons Solidaires ou une structure marraine pour présenter votre projet et être accompagné dans les différentes étapes.
- Préparez les éléments de votre dossier pour le déposer sur l'application en ligne du Fonjep.

Plus d'informations :

horizons-solidaires.org/jeunesse-et-solidarite-internationale/programmes-jsi-vvsi/

4 Combien de temps ?

L'action doit durer au moins 15 jours dont 10 jours doivent être pleinement consacrés à l'action.

5 Où ?

Le projet est à effectuer en France ou dans un pays éligible à l'Aide Publique au Développement* (plus de 40 pays sont éligibles).

*Rendez-vous sur le site de l'OCDE - "Liste des bénéficiaires d'APD"

6 Quelle aide ?

Une aide pouvant atteindre 10 000€. Représentant 60% maximum du budget global.